



Par dépôt électronique seulement

Le 1^{er} mai 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Marie-Michelle Côté
Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques

1001, boulevard Robert-Bourassa
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Courriel : cote.marie-michelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur relative à la fixation d'une modalité tarifaire SGEE
Votre dossier : R-4311-2025
Notre dossier : LTG08231 MMC

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité, a reçu les demandes de remboursement de frais des intervenants dans le dossier mentionné en objet et s'en remet à la Régie pour juger du caractère nécessaire, conforme et raisonnable des frais réclamés et de l'utilité de la participation des intervenants en tenant compte des normes et barèmes prévus aux articles 11 et 12 du Guide de paiement des frais.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Marie-Michelle Côté

MARIE-MICHELLE CÔTÉ, avocate
MMC/gm